## AR Prefecture

017-211703913-20221214-20221294-DE Reçu le 29/12/2022 Publié le 29/12/2022

**POUR: 17** CONTRE: 0

ABS.: 0



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

en exercice 19 L'an deux mil vingt-deux,

présents 10 Le 14 décembre à 19 heures 30,

votants 17 Le Conseil municipal de la commune de SAINT-ROGATIEN (Charente-Maritime) dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session

ordinaire, à la mairie,

**VOTE** Sous la présidence de Mr Didier LARELLE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : Le 8 décembre 2022

**Présents :** MRS. & MMES. Didier LARELLE, Maire, Michel ROUCHER, Claire BOURGENOT, Françoise GROUSSARD, adjoints, Patrice BREMAUD, Fabrice BRISSON, Stéphanie CAUSSEQUE, Michel CLOUET, Patricia DAVID, Romain

GOUYET, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés: M. Michel TRAPIED donne pouvoir à Mme Françoise GROUSSARD, Mme Sandrine GEORGES donne pouvoir à M. Didier LARELLE, M. Emmanuel BATARD donne pouvoir à M. Romain GOUYET, Mme Micheline DUFAU donne pouvoir à M. Michel ROUCHER, M. Maurice GARDIEN donne pouvoir à M. Michel CLOUET, Mme Marie-Paule JOUINEAU donne pouvoir à M. Fabrice BRISSON, M. Pascal MERCERON donne pouvoir à M. Patrice BREMAUD

Absents excusés: M. Yves BOURSIER et Mme Aurélie JAULIN

Secrétaire de séance : Mme Patricia DAVID

## **OBJET**

## 2022-94- Désignation d'un représentant pour la commission statutaire de la CDA – Commission Politique de la ville

A la suite de l'installation du dernier Conseil Municipal, des délégués ont été désignés au sein des commission communautaires. Ainsi, pour la commission politique de la ville, M. Pierrick KROMWEL a été désigné délégué titulaire et Mme Claire BOURGENOT, déléguée suppléante.

Considérant la démission de M. Pierrick KROMWEL, il convient de le remplacer dans ses fonctions de délégué titulaire. M. Michel ROUCHER se porte candidat. Aucun autre candidat ne s'est porté volontaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De désigner M. Michel ROUCHER délégué titulaire pour la commission statutaire de la CDA Commission Politique de la ville,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire en ce qui concerne le suivi administratif de la présente délibération

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme, Fait à Saint-Rogatien,

Le Maire, Didier LARELLE